

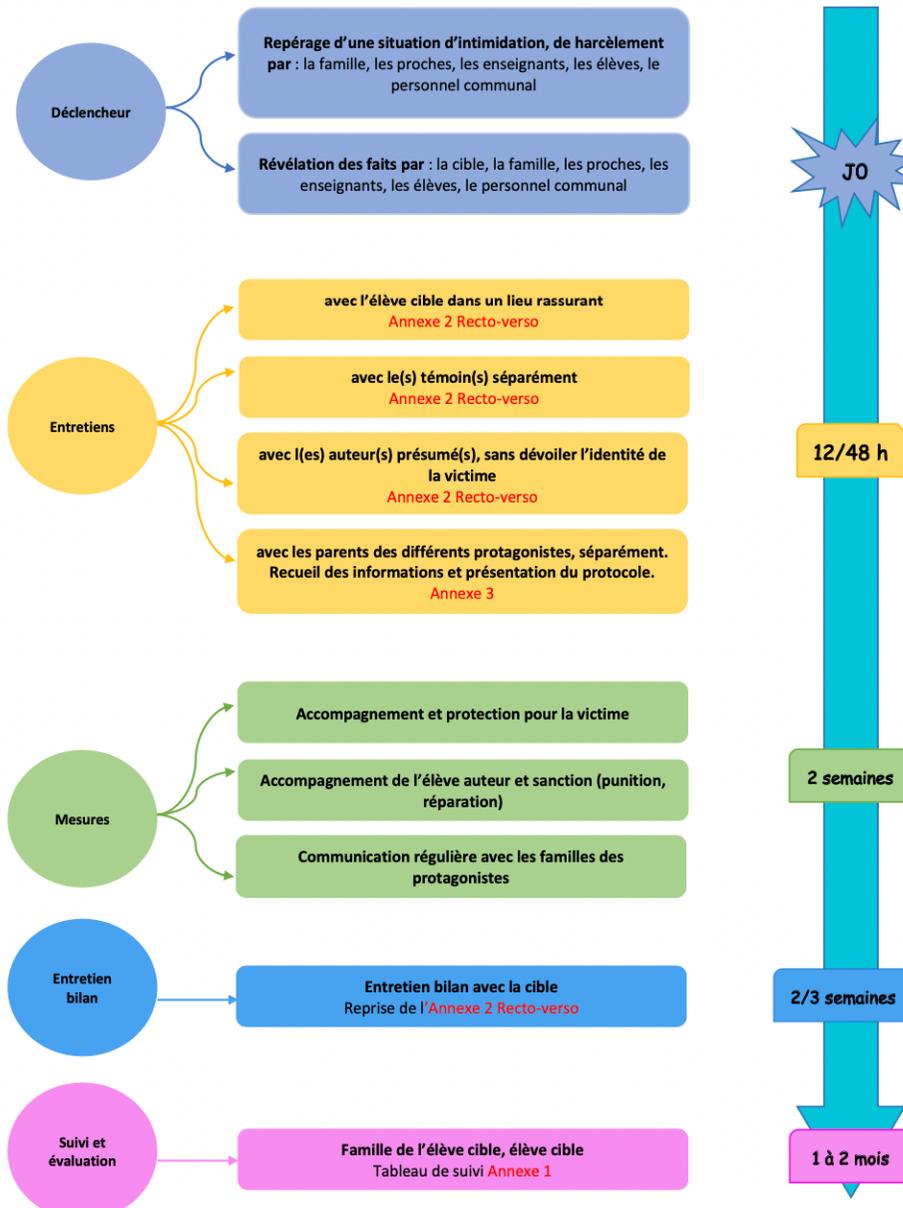
Gestion des situations de harcèlement



Carnet de bord

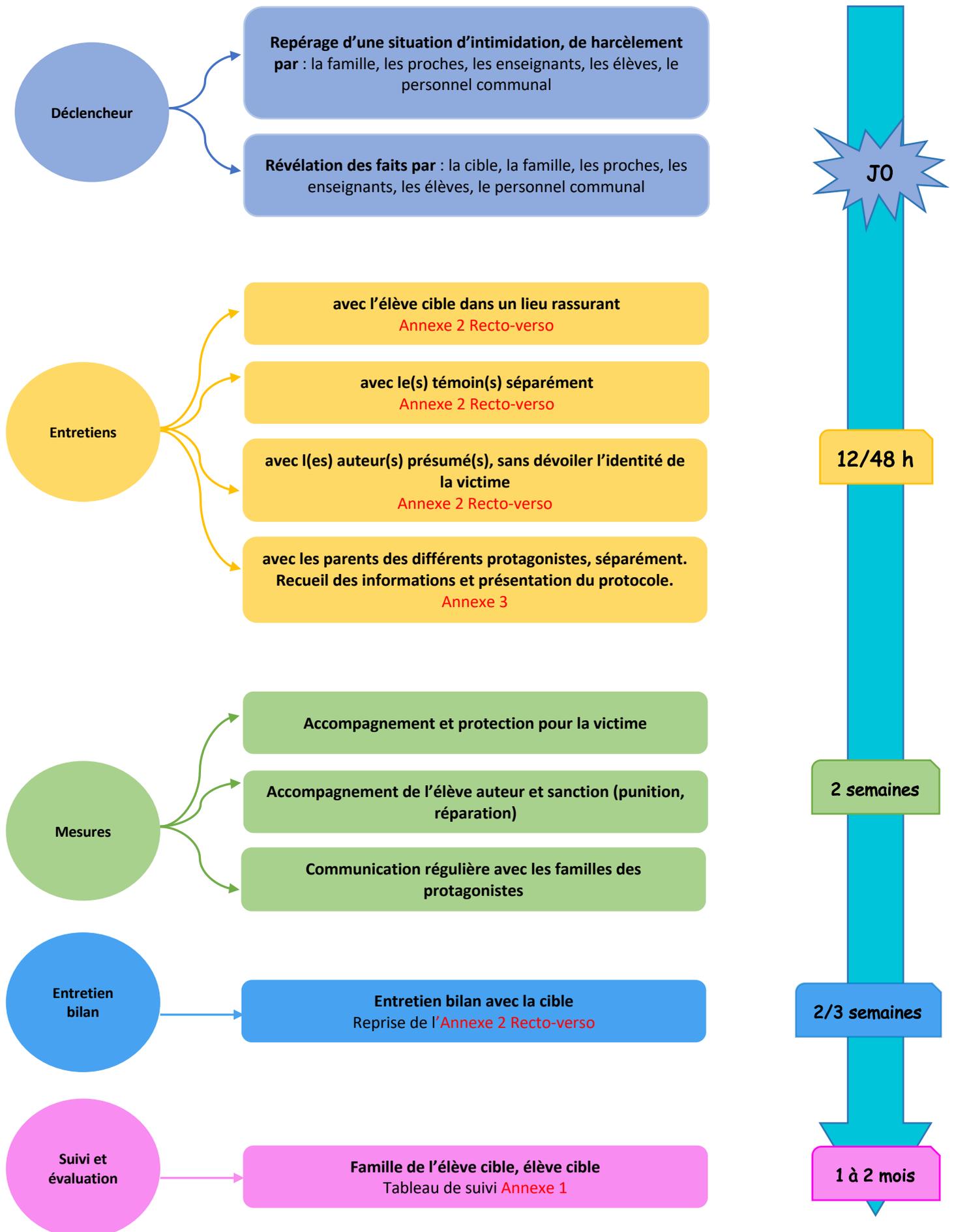
Sommaire

PROTOCOLE D'INTERVENTION Émergence d'une situation de harcèlement scolaire



PROTOCOLE D'INTERVENTION

Émergence d'une situation de harcèlement scolaire



Gestion des situations de harcèlement

1. Rappel : définition du harcèlement, prévention et repères pour identifier une situation de harcèlement.
2. Rappel : modalités de traitement d'une situation de harcèlement.
3. Inventaire des situations
4. Fiches situations

En cas de danger ou risque de danger : signalement d'informations préoccupantes, selon la procédure *Protection de l'enfance*.

Une réflexion autour du climat scolaire doit être initiée dans l'école pour éviter ce type de problématique. Se rapprocher de l'IEN qui transmettra si besoin à la cellule Phare de la circonscription.

ATTENTION. Dans tous les cas :

- Tenir à jour un **carnet de bord** du suivi de la situation (dates, faits, décisions et propositions de l'équipe). Voir **Annexe 1**.
- Ne pas traiter la situation seul(e). Dès les premières alertes, en parler à l'IEN et aux membres du RASED. Le travail d'équipe et de cohérence est primordial.
- Restaurer la confiance mutuelle est une donnée essentielle dans la gestion de la situation difficile.
- **Au-delà des situations de crise à traiter, œuvrer sur le volet de la prévention. Les pratiques pédagogiques permettant de développer l'entraide et la coopération sont à renforcer.** Ne pas hésiter à demander de l'aide aux membres du RASED
- Travailler la cohérence du cadre éducatif à l'intérieur de l'école et en lien avec le périscolaire.

***Dès qu'un suivi de harcèlement est mis en place dans l'école, envoyer un mail à **l'Inspection/ l'Inspecteur** du type :**

Monsieur l'Inspecteur

Pour information, veuillez noter que le démarrage d'un suivi de harcèlement potentiel a débuté ce jour concernant l'enfant/ les enfants...

Je vous tiendrai informé des suites données à l'issue des différents entretiens.

QU'EST-CE QUE LE HARCÈLEMENT EN MILIEU SCOLAIRE ?

Le harcèlement se définit comme une **violence répétée** qui peut être **verbale, physique et/ou psychologique** commise avec **intention de nuire**.

Ces actes de violence sont le fait d'un ou plusieurs élèves à l'encontre d'une **victime qui ne peut se défendre**.

Elle survient en milieu scolaire et peut se prolonger en dehors notamment via les réseaux sociaux.

PREVENTION :

Faire de la prévention du harcèlement l'affaire de toute la communauté éducative afin de prévenir et de stopper des situations trop souvent ignorées ou minimisées de violence quotidienne entre élèves.

Source EDUSCOL

Des « signaux faibles* » pour mieux reconnaître des situations de harcèlement

*Signaux faibles mais qui vont être nombreux et récurrents

Source nonauharcèlement.education.gouv.fr

A l'école	A la cantine	A la maison
<p>Élève isolé</p> <p>Élève moqué et/ou insulté (surnom...)</p> <p>Élève agressé physiquement : « croche-pied », tape sur la tête, cheveux tirés, pincements, coups, crachats...</p> <p>Élève qui se fait voler son goûter</p> <p>Cible de jeux dangereux, cible de jets d'objets (ballon...)</p> <p>Se rapproche des adultes sans nécessairement leur parler, cherche leur compagnie</p> <p>Impliqué dans des conflits mais est souvent « perdant »</p> <p>Affaires scolaires abîmées, cartable caché, dégradé, vêtements perdus ou oubliés</p> <p>Élève qui subit un déshabillage ou des baisers forcés</p> <p>Élève qui est souvent aux sanitaires pendant les pauses (pour s'y « cacher »)</p> <p>Élève qui n'ose pas se rendre aux sanitaires (par peur)</p> <p>Élève enfermé dans les sanitaires par d'autres élèves</p> <p>Élève qui se fait regarder dans les toilettes</p> <p>Élève qui se fait filmer, photographier à son insu</p> <p>Élève qui demande fréquemment à ne pas aller en récréation pour lire</p> <p>Élève qui apporte par exemple des sucreries à l'école pour les partager systématiquement avec les autres</p> <p>Personne ne veut faire d'activité en groupe avec cet élève</p> <p>Élève choisi en dernier pour les activités de groupe</p> <p>Élève moqué et ou insulté (surnom...)</p> <p>Nervosité importante en expression orale</p> <p>Moqueries/murmures quand l'élève participe ou quand rendu de copies/cahiers</p> <p>Absence de stylos, cahiers que l'élève dit avoir perdus</p> <p>Réactions violentes inhabituelles/réactions inappropriées</p> <p>Chute des résultats scolaires</p> <p>Refus de participer en classe et/ou refus de venir au tableau</p> <p>Jet de boulettes de papier, de petits matériels (capuchon, stylos, encre...)</p>	<p>Mange seul</p> <p>Mange en groupe mais se fait voler une partie de son déjeuner : dessert, fromage, pain</p> <p>Victime de jets de nourriture</p> <p>Eau renversée sur le plateau, sel ou pain dans le verre d'eau...</p> <p>Les autres élèves se lèvent ou changent de place quand il/elle s'installe près d'eux</p>	<p>Nervosité</p> <p>Troubles du sommeil, cauchemars, difficultés d'endormissement ou de réveil, pipi au lit</p> <p>Perte d'appétit, troubles de l'alimentation</p> <p>Maux de ventre/de tête</p> <p>Fatigue</p> <p>Dévalorisation de soi</p> <p>Menace de se blesser ou de blesser les autres</p> <p>Anxiété</p> <p>Tristesse, manque d'entrain/d'envie, idées noires</p> <p>Peur ou refus d'aller à l'école</p> <p>Agressivité, insatisfaction, irritabilité</p> <p>Repli sur soi</p> <p>Isolement vis-à-vis des autres membres de la famille, refus de s'exprimer, retrait</p> <p>Baisse des résultats scolaires/ Baisse de l'appétence scolaire</p>

MODALITES DE TRAITEMENT D'UNE SITUATION DE HARCELEMENT

*DÉCLENCHEUR

Dans tous les cas le directeur d'école est informé et est responsable du traitement des situations de harcèlement.

Il peut être aidé dans la prise en charge par l'IEN et le groupe pHare de circonscription.

Les situations de harcèlement peuvent être portées à la connaissance de l'école de plusieurs façons :		
1. L'élève harcelé se confie : a) à un autre élève qui en parle à un adulte : L'adulte informé dialogue avec l'élève confident et l'accompagne vers le directeur d'école pour rencontrer ensemble l'élève victime. b) à un personnel de l'école : l'adulte dialogue avec l'élève victime et l'accompagne vers le directeur d'école. c) à ses parents : les parents sont écoutés par l'enseignant de la classe et orientés vers le directeur d'école.	2. Un élève (confident ou témoin) ou un adulte (personnel ou parent) a connaissance d'une situation de harcèlement dans l'école : Il est orienté ou accompagné vers le directeur d'école.	3. L'information a d'abord transité par la plateforme « Non au harcèlement » et est transféré au directeur

*ENTRETIEN

ACCUEIL DE L'ÉLÈVE CIBLE

Le directeur d'école accueille l'élève cible, le met en confiance, rappelle le rôle protecteur de l'école. Il recueille son témoignage : (**Annexe 2**)

- Nature des faits, auteurs, lieux, début des faits et fréquence.
- Témoins ?
- A-t-il pu réagir pour se protéger : en parler (à l'école, à la maison, dans son entourage), s'opposer verbalement/physiquement, fuir ? Sinon, pourquoi ? Quels ont été les effets, les conséquences ?

Possibilité pour l'élève de mettre par écrit ses propos ou d'être aidé par un adulte qui les transcrit, s'il n'arrive pas à s'exprimer.

Sources : <http://eduscol.education.fr/cid55921/le-harcelement-enmilieu-scolaire.html> <http://www.agircontreharcelementalecole.gouv.fr/>

Conformément à la réglementation, ces écrits sont détruits au bout de trois mois. (Si la situation trouve une résolution dans ces délais. Besoin de garder des preuves si procédure judiciaire).

ACCUEIL DES ÉLÈVES TÉMOINS

- Le directeur d'école reçoit les témoins **séparément**. Il les remercie de leur démarche et les encourage à soutenir leur camarade.
- Il évoque la situation dont l'élève harcelé serait victime, sans le nommer, et recueille leur témoignage : description des faits, leurs réactions ou non réactions, les raisons, leur part de responsabilité éventuelle, leurs propositions de résolution du problème. (Annexe 2)
- Il convient de mettre l'accent sur la dimension éducative de ces entretiens.

ACCUEIL DU OU DES ÉLÈVE(S) INTIMIDATEUR(S) PRÉSUMÉ(S)

- Le directeur d'école informe l'élève auteur qu'un élève s'est plaint de harcèlement, sans le nommer.
- Il recueille sa parole et sa version de la situation. (Annexe 2)
- Selon le degré de reconnaissance des faits, il est indispensable de rappeler les règles du vivre ensemble et les conséquences du harcèlement. En fonction de la nature et de la gravité du harcèlement, le directeur d'école informe l'élève des suites possibles, en termes de sanction, et lui demande de proposer une mesure de réparation.
- En cas de déni, il conviendra de rechercher des informations supplémentaires afin de clarifier la situation.
- **Si plusieurs élèves sont auteurs, ces derniers sont reçus séparément selon le même protocole.**

Suite à ces différents entretiens, il est essentiel de réunir un conseil des maîtres avec l'appui des membres du RASED pour analyser la situation et élaborer des réponses possibles, en lien avec l'IEN.

RENCONTRE AVEC LES PARENTS DES DIFFÉRENTS PROTAGONISTES (Annexe 3)

- **Les parents de l'élève victime sont reçus par le directeur d'école et l'enseignant.** Ils sont entendus **avec bienveillance, sans a priori**, soutenus et assurés de la protection de leur enfant. **Ils sont associés au traitement de la situation.** Le rôle protecteur de l'École est rappelé ainsi que la mobilisation de tous les acteurs pour assurer ce rôle.
- **Les parents de l'élève ou des élèves auteur(s) sont reçus, séparément, et informés de la situation.** Il leur est rappelé les conséquences des actes commis, le type de mesures possibles concernant leur enfant. Leur avis peut être demandé concernant les mesures de réparation proposées. Leur concours peut en effet être utile pour la résolution de la situation.
- **Les parents des élèves témoins peuvent être reçus par le directeur d'école.** Témoins actifs ou passifs du harcèlement, **ces élèves jouent en effet un rôle essentiel.** L'accueil et le dialogue avec les parents des élèves témoins, est donc important pour résoudre les problèmes, que les élèves témoins aient eu un rôle actif, mais également si ces derniers, par leur inaction, ont laissé faire.

Ne pas confronter les parents de l'enfant victime et ceux de « l'auteur ». Ne pas communiquer les coordonnées personnelles.

En cas de besoin, il peut être utile, à un moment ou un autre de l'année, de communiquer avec les délégués de parents d'élèves pour rappeler leur rôle dans les relations école-familles délicates.

Annexe 1***SUIVI ET ÉVALUATIONS DES SITUATIONS lors de l'émergence d'un nouveau cas**

	Date 1 ^{ère} info donnée au Directeur Par qui ? + date	Date recueil témoignage Cible + Prénom et Initiale Nom	Date recueil témoignage Prémsumé Intimidateur + Prénom et Initiale Nom	Date recueil témoignage Témoin + Prénom et Initiale Nom	Date rencontre parents Cible	Date rencontre parents Prémsumé Intimidateur	Date rencontre parents Témoin	Personnels mobilisés Qui ? + date + mesures prises	Résolution O/N Date
	Annexe 2 (recto-verso)				Annexe 3				
1									
2									
3									
4									
5									

(une par élève, recto-verso)

Nom Prénom : Le : Classe :

En préambule : Prendre le temps de préparer l'entretien puis poser le cadre de l'entretien

<p>À faire...</p> <ul style="list-style-type: none"> › Préciser la confidentialité du cadre de l'entretien. Expliquer à l'élève que l'on se doit d'adopter une posture protectrice, mais lui expliquer aussi qu'on a l'obligation de transmettre, avec discernement, à sa hiérarchie et/ou à la justice les faits de violence qui auront été révélés. › Poser le cadre de l'entretien, expliquer les principes qui régiront le traitement des faits que l'élève déclare, expliquer ses missions et ses fonctions. › Indiquer à l'élève qu'il va être écouté et que les adultes sont là pour le protéger. › S'assurer de la bonne compréhension par l'élève de votre positionnement. 	<p>À ne pas faire...</p> <ul style="list-style-type: none"> › Évoquer immédiatement le harcèlement
--	--

Lors de l'entretien : écouter, pratiquer l'écoute active

<p>À faire...</p> <ul style="list-style-type: none"> › Encourager l'enfant à parler en lui posant une <u>première question</u> ouverte, non directive : « Je te propose de me raconter ce qu'il s'est passé » › Reformuler : « si je comprends bien ce que tu me racontes, ... » ou « selon toi... ». La reformulation doit s'ancrer dans le discours de l'enfant pour ne pas le perturber, mais l'encourager à continuer. › Identifier les émotions et <u>montrer de l'empathie</u> : « Oui, je comprends, tu as peur, tu te sens inquiet... ». › Poser des questions ouvertes : « Explique-moi ce qu'il s'est passé ensuite ». <ul style="list-style-type: none"> • › Utiliser le « je », qui humanise la relation. • › Tolérer les silences, car cela encourage la personne à s'exprimer 	<p>À ne pas faire...</p> <ul style="list-style-type: none"> › Poser des questions fermées : « as-tu été agressé dans la cour de l'école ? ou en classe ? » › Poser des questions fermées sur l'identité du/des agresseur(s) : « c'est bien X qui t'a insulté ? » › Enchaîner une suite de questions dirigées (ressemble à un interrogatoire) › Couper la parole (entrave la libre expression et influence le récit sur les faits de violences) › Poser plusieurs fois la même question (donne l'impression à l'enfant qu'il doit changer sa réponse préalable) › Utiliser les « pourquoi » qui peuvent résonner comme un jugement, par exemple : « pourquoi as-tu gardé le silence », préférer le « comment », par exemple « comment as-tu fait pour continuer à... » › Utiliser la forme interronégative qui peut revêtir un caractère très culpabilisant : « Tu n'as pas réussi à te défendre ? ».
---	--

À la fin de l'entretien, rassurer l'enfant et expliquer les actions qui vont suivre en rappelant le cadre. Indiquer que l'on reste disponible. **Ne pas lui promettre des choses que l'on ne pourra pas tenir.**

Évaluation du degré d'inquiétude de l'intervenant concernant l'élève				
1	2	3	4	5
Tout va bien. Il suffira de prendre des nouvelles de temps en temps.	Une certaine inquiétude demeure concernant cet élève. Vigilance et suivi nécessaires.	Inquiétude importante : le travail avec les intimidateurs est à reprendre.	Inquiétude forte, d'autres solutions sont à envisager.	Inquiétude extrême, mesures de protection à déterminer.

Qualité de l'alliance à la fin de l'entretien				
1	2	3	4	5
Mauvaise alliance : l'élève ne parle presque pas, ou reste flou et fuyant.	Alliance médiocre : l'élève évite parfois de répondre et souhaite écouter.	Alliance assez bonne, mais on sent des résistances, une inquiétude de l'élève.	Bonne alliance, quoique l'élève soit un peu réservé.	Très bonne alliance, l'élève parle très librement et se sent manifestement en confiance.

Informations utiles données par l'élève :

.....

Propositions faites à l'élève et/ou mesure(s) envisagée(s) :

.....

Annexe 3

Fiche bilan de l'entretien
(Remplir une fiche par entretien)

avec le(s) parent(s) de l'élève **Cible**

Témoign

Présumé Intimidateur

parent(s) présent(s) lors de l'entretien (préciser) :

Nom de l'élève : Date de l'entretien : Durée de l'entretien :

Les faits rapportés par les parents, leurs demandes, leurs inquiétudes :

Évaluation du degré d'inquiétude de l'intervenant concernant l'élève suite à l'entretien parents				
1	2	3	4	5
Tout va bien. Il suffira de prendre des nouvelles de temps en temps.	Une certaine inquiétude demeure concernant cet élève. Vigilance et suivi nécessaires.	Inquiétude importante : le travail avec les intimidateurs est à reprendre.	Inquiétude forte, d'autres solutions sont à envisager.	Inquiétude extrême, mesures de protection à déterminer.

Qualité de l'alliance à la fin de l'entretien avec les parents				
1	2	3	4	5
Mauvaise alliance : parent(s) fuyant(s), dans le déni ou opposant.	Alliance médiocre : les parent(s) souhaite(nt) écourter.	Alliance assez bonne, mais on sent des résistances, une inquiétude.	Bonne alliance.	Très bonne alliance, parent(s) en confiance.
			Parent(s) porteurs de propositions : échanges prévus à la maison, contact psychologue envisagé, activités extrascolaires, ...	

Mesures prises :

Témoignage recueilli par :